

Étude : Les femmes immigrantes parmi les administrateurs et les dirigeants : de l'admission au Canada à l'accès aux postes de cadres

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 8 décembre 2022

Malgré des décennies de progrès en milieu de travail, les femmes continuent d'être sous-représentées au sein des postes de direction et de prise de décisions.

Une nouvelle étude de Statistique Canada, diffusée aujourd'hui et intitulée « [Les femmes immigrantes parmi les administrateurs et les dirigeants : de l'admission au Canada à l'accès aux postes de cadres](#) », brosse le premier portrait socioéconomique des femmes immigrantes à l'admission qui ont accédé à des postes de cadre durant leur carrière au Canada. Des estimations exploratoires sur les disparités selon le genre et le statut d'immigrant sont présentées en fonction de la famille, du travail et du revenu, selon un point de vue intersectionnel. De plus, l'étude nous renseigne sur les types d'entreprises auxquels certaines femmes cadres issues de l'immigration contribuent à la gouvernance d'entreprise et à la prise de décisions stratégiques.

Des renseignements supplémentaires sur le genre et les entreprises peuvent être consultés dans le carrefour [Statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#), sur le portail [Statistiques sur le rendement des entreprises et la propriété](#) et sur la page [Outil de visualisation : Représentation des femmes au sein des conseils d'administration et dans les postes de dirigeantes](#).

Moins de femmes immigrantes dans des postes décisionnels aux échelons supérieurs

Les femmes qui accèdent à des postes de cadre durant leur carrière ont tendance à occuper des postes de niveau inférieur à ceux qu'occupent les hommes, ou avec un moindre pouvoir décisionnel, une tendance qu'on observe aussi chez les femmes cadres immigrantes.

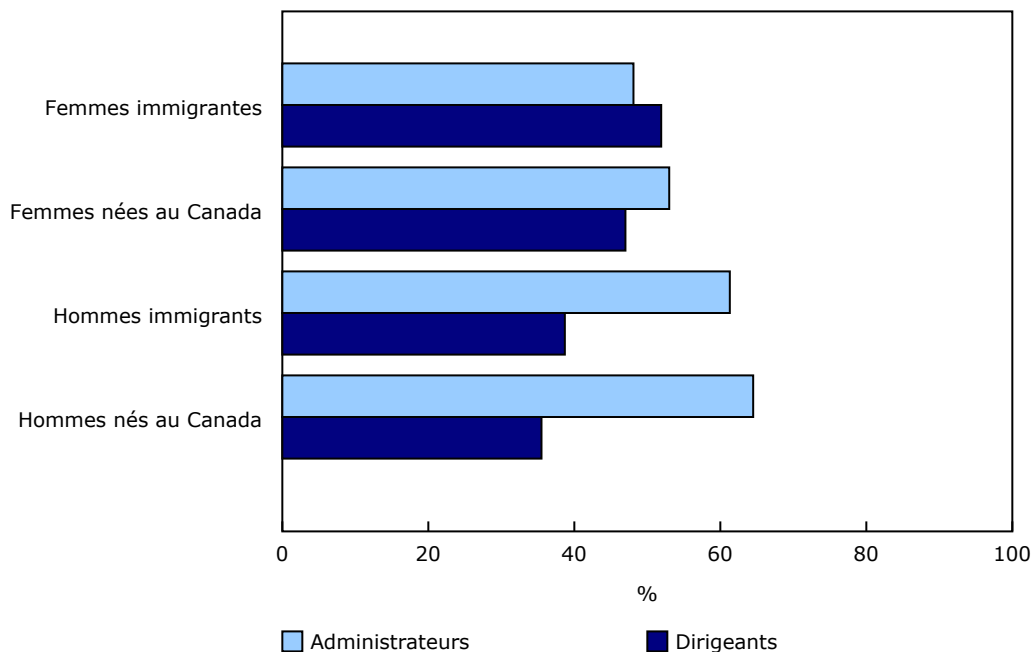
Un cadre contribue soit en tant qu'administrateur ou en tant que dirigeant. Parmi tous les cadres, les femmes immigrantes étaient les moins susceptibles de faire partie d'un conseil d'administration; 48 % des femmes immigrantes travaillaient en tant qu'administratrices et 52 %, en tant que dirigeantes. En revanche, les hommes nés au Canada (65 %), les hommes immigrants (61 %) et les femmes nées au Canada (53 %) étaient tous plus susceptibles de travailler comme administrateurs.

En tant que dirigeantes, les femmes immigrantes étaient moins susceptibles d'occuper des postes aux échelons supérieurs. Par exemple, les dirigeantes immigrantes (10 %) étaient plus de deux fois moins susceptibles d'assumer les fonctions de président d'une société que les dirigeants immigrants (22 %), alors qu'elles étaient plus de deux fois plus susceptibles d'occuper un poste de secrétaire que les dirigeants immigrants (11 % pour les dirigeantes immigrantes comparativement à 4 % pour les dirigeants immigrants).



Graphique 1

Proportion de cadres selon le poste décisionnel, le statut d'immigrant et le genre, 2016 à 2018



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2019 (5057), et Loi sur les déclarations des personnes morales, 2016 à 2018 (2503).

Les femmes cadres immigrantes sont plus susceptibles d'être admises au Canada en tant que conjointe ou personne à charge dans la catégorie des immigrants économiques que les hommes cadres immigrants

Les immigrants canadiens peuvent être admis dans trois grandes catégories d'admission : les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille et les réfugiés. La majorité des cadres immigrants ont été admis en tant qu'immigrant économique, soit deux femmes cadres immigrantes sur trois (66 %) et plus de quatre hommes cadres immigrants sur cinq (82 %).

Plus précisément, les immigrants économiques peuvent être admis en tant que demandeur principal ou en tant que conjoint ou personne à charge. Pour être admise en tant que demandeur principal, la personne doit satisfaire à certains critères de sélection, tandis que la capacité des conjoints et des personnes à charge n'est pas évaluée d'après les critères de sélection – ils sont automatiquement admis avec le demandeur principal. Parmi les administrateurs et les dirigeants, les femmes cadres immigrantes étaient plus de deux fois (32 %) moins susceptibles que les hommes cadres immigrants (66 %) d'arriver au Canada en tant que demandeurs principaux, et plus susceptibles d'être admises en tant que conjointes ou personnes à charge dans la catégorie des immigrants économiques (34 % des immigrantes cadres comparativement à 16 % des immigrants cadres).

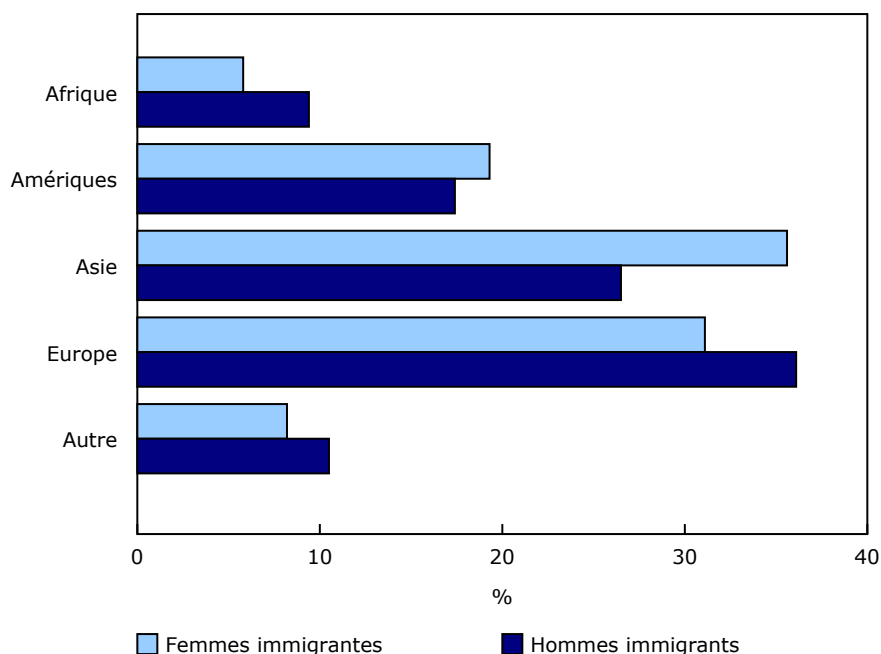
Les femmes cadres immigrantes sont quatre fois plus susceptibles environ d'être nées aux États-Unis ou au Royaume-Uni que la population totale d'immigrantes

On a constaté des différences entre les femmes cadres immigrantes et la population totale d'immigrantes lors de l'examen des cinq principaux pays de naissance. Par exemple, les femmes cadres immigrantes étaient environ quatre fois plus susceptibles d'être nées aux États-Unis ou au Royaume-Uni que la population totale d'immigrantes. Plus précisément, en ce qui concerne les femmes cadres immigrantes, les États-Unis (12 %) se classaient en tête des pays de naissance, suivis du Royaume-Uni (11 %), de la Chine (8 %), de Hong Kong (6 %) et de la France

(5 %). Parallèlement, les cinq principaux pays de naissance de l'ensemble de la population des femmes immigrantes étaient la Chine (11,1 %), les Philippines (10,6 %), l'Inde (10,0 %), les États-Unis (2,7 %) et le Royaume-Uni (2,6 %).

Néanmoins, l'Asie était la principale région de naissance chez les femmes cadres immigrantes : plus du tiers d'entre elles sont nées dans cette région. Parmi la population totale d'immigrantes, l'Asie était aussi la région de naissance la plus fréquemment déclarée.

Graphique 2 Continent de naissance des cadres immigrants, selon le genre, 2016 à 2018



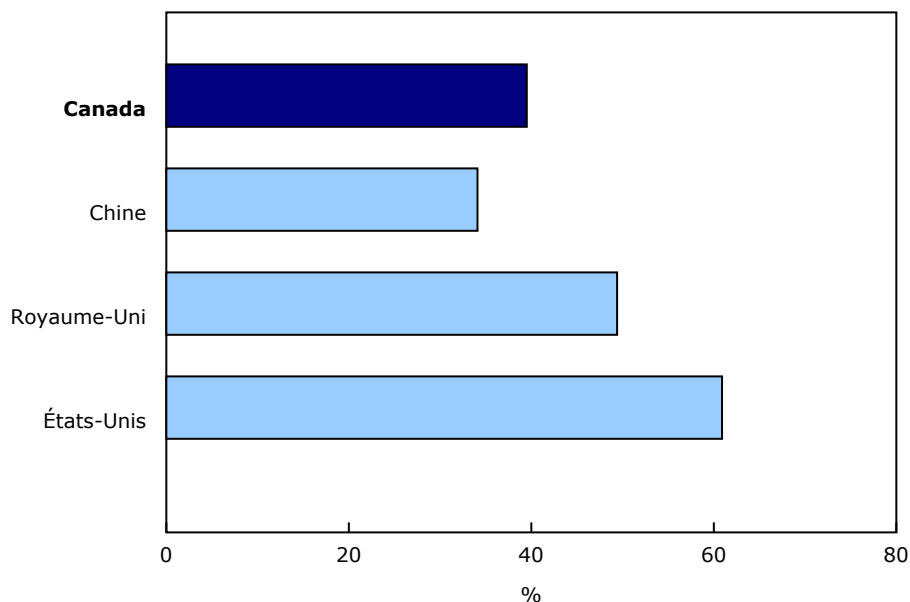
Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2019 (5057), et Loi sur les déclarations des personnes morales, 2016 à 2018 (2503).

Les femmes cadres immigrantes sont plus susceptibles de travailler dans de grandes sociétés financières, situées en Ontario et contrôlées par des entreprises américaines

Presque les deux tiers (63 %) des femmes immigrantes contribuaient en tant que cadres dans des sociétés situées en Ontario, alors que près de la moitié des femmes cadres nées au Canada (48 %) travaillaient dans cette province. En outre, les femmes cadres immigrantes étaient deux fois plus susceptibles que les femmes cadres nées au Canada de travailler dans des sociétés contrôlées par des entités américaines — et plus susceptibles de travailler dans de grandes sociétés (47 % pour les femmes cadres immigrantes comparativement à 40 % pour les femmes cadres nées au Canada).

D'autres différences entre les femmes cadres immigrantes et les femmes cadres nées au Canada ont été constatées selon la région ou le pays de naissance. Par exemple, les femmes cadres nées en Chine (34 %) étaient les moins susceptibles de travailler dans de grandes sociétés, tandis que les femmes cadres nées aux États-Unis étaient les plus susceptibles d'y travailler (61 %). Parmi les femmes cadres nées au Canada, 40 % d'entre elles travaillaient dans de grandes sociétés.

Graphique 3 Proportion de femmes cadres dans les grandes entreprises, selon certains pays de naissance, 2016 à 2018



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2019 (5057), et Loi sur les déclarations des personnes morales, 2016 à 2018 (2503).

L'écart salarial entre les genres est plus prononcé chez les femmes cadres immigrantes que chez les femmes cadres nées au Canada

L'examen de la rémunération des cadres a révélé un écart salarial entre les genres de 29 % (ou 97 200 \$) chez les immigrants et de 25 % (ou 87 400 \$) chez les personnes nées au Canada.

En revanche, les femmes cadres immigrantes gagnaient un revenu d'emploi médian comparable à celui des femmes cadres nées au Canada. Les différences dans la rémunération des cadres parmi les femmes immigrantes et les femmes nées au Canada ont été révélées lors de l'analyse du revenu d'emploi selon la région ou le pays de naissance. Par exemple, le revenu d'emploi médian des femmes cadres immigrantes nées aux États-Unis était de 15 % supérieur à celui des femmes cadres nées au Canada. En revanche, le revenu d'emploi médian des femmes cadres nées au Canada était de 34 % supérieur à celui des femmes cadres nées en Chine.

Note aux lecteurs

On a établi les estimations présentées dans l'étude « Les femmes immigrantes parmi les administrateurs et les dirigeants : de l'admission au Canada à l'accès aux postes de cadres » en recensant les administrateurs et les dirigeants en 2016, 2017 et 2018 au moyen de la Loi sur les déclarations des personnes morales, puis en les associant au Dépôt d'enregistrements dérivés, puis au Fichier des familles T1 (de 2016 à 2018) et à la Base de données longitudinales sur l'immigration (2019).

Définition

Secrétaire : L'étendue du rôle de secrétaire varie d'une société à l'autre. De manière générale, le ou la secrétaire est responsable de préparer les procès-verbaux de toutes les réunions des administrateurs et des actionnaires. Le ou la secrétaire est également responsable de la collecte et de l'organisation de tous les documents présentés aux administrateurs.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2503](#), [4105](#) et [5057](#).

L'étude « [Les femmes immigrantes parmi les administrateurs et les dirigeants : de l'admission au Canada à l'accès aux postes de cadres](#) », qui figure dans la collection *Analyse en bref* ([11-621-M](#)), est maintenant disponible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).